

An einem Maimorgen des folgenden Jahres zog ich wieder aus, ergötzte mich am Auferstehen des Frühlings und lenkte meine Schritte dem Schachen zu: zirka zweihundert Meter unterhalb der Landstrasse Derendingen-Solothurn. Da, was hör ich? Ist das Wirklichkeit oder ist ein Traum? Aus dem Gestrüpp das Lied einer Nachtigall; und ich lauschte, bis der Vogel schwieg.

Jetzt erst dachte ich wieder an die letztes Jahr Entwichenen. Könnte dieselbe nicht identisch sein mit einer von beiden? Der Standort war gut und doch zu wenig vorsichtig gewählt, denn bald wurde das nächtlich wandernde Publikum auf der belebten Strasse auf den nächtlichen Sänger aufmerksam; zudem war es justament der Platz, wo sich fahrende Kesselflicker und Korber lagerten, und hauptsächlich durch dieses Volk versprach ich der Nachtigall ein kurzes Dasein.

Nach eigenen Erkundigungen stellte ich den Standort einer zweiten Sängerin fest, die aber der erstern an Strophenreichtum bedeutend nachstand, es war dies jedenfalls ein jüngeres Exemplar. Beide blieben ungestört und sangen bis zum 19. und 24. Juni.

(Schluss folgt.)



## La protection des oiseaux aux Etats-Unis.

Nous extrayons d'un article que M. H.-E. Gans, avocat à Genève, membre de notre société, a bien voulu nous communiquer, les renseignements suivants. — Il existe aux Etats-Unis une vaste et puissante association pour la protection des oiseaux qui a nom „la Société Audubon“. Fondée en 1884, elle possède actuellement un revenu de 500,000 francs par an, et des sections dans presque tous les Etats de l'Union. — Grâce à son initiative des lois sévères ont été établies pour la protection des oiseaux et on espère en sauver une quantité de la destruction qui les menaçait. Les efforts de la société sont énergiquement appuyés par le gouvernement et l'ont été notamment par M. Roosevelt alors qu'il était président. On a établi non moins de 53 territoires réservés, en particulier le long des côtes de la mer, où ils serviront de refuge à une multitude d'échassiers et de pal-

mipèdes, exposés aux poursuites effrénées des marchands et des chasseurs de passage. Un bill a été voté interdisant entièrement la vente, l'importation ou l'exportation de tous les oiseaux appartenant à des genres qui se trouvent aux États-Unis, malgré la résistance désespérée des marchands plumassiers. Mais c'était le moment d'agir: quelques espèces sont déjà éteintes. Pour ne citer qu'un exemple: le *ramier migrateur* (*ectopistes migratorius*) qui, il y a 30 ans encore, constituait un élément important de nourriture pour les populations et qui passait en bandes si considérables que lorsque celles-ci se posaient, de grosses branches se brisaient sous leur poids, est maintenant introuvable. Malgré la prime élevée qu'elle a offerte dans ce but, la Société n'a pas réussi à s'en procurer une seule paire vivante. — Ces renseignements ont été fournis à notre correspondant par M. W. Dutcher, délégué officiel des États-Unis au 5<sup>me</sup> congrès ornithologique international qui a siégé à Berlin du 30 mai au 6 juin. Ajoutons qu'au dit congrès une grande commission permanente a été constituée avec mission de prendre les mesures nécessaires pour arrêter enfin les intolérables abus auxquels donne lieu la mode. Cette commission est composée de représentants de toutes les principales puissances.

M. Dutcher fit aussi voir à notre correspondant des photographies prises par lui sur le marché de New-York, de chapelets d'hirondelles, de mésanges, d'alouettes, etc.; informations prises, ces envois provenaient d'Europe!



## CHRONIK.



### Wintervögel auf dem Rhein bei Schaffhausen.

Beobachtungen im Frühjahr 1909 und 1910 von *Karl Vetter-Stemmler*.

**Turmfalke** (*Cerchæus tinnunculus* L.) 14. Februar 1909. Ueber Charlottenfels kreisend.

**Sperber** (*Accipiter nisus* L.) 14. Februar 1909. Ueber den Rheinfall fliegend.

**Eisvogel** (*Alcedo ispida* L.) 7. Februar 1909. Ein Exemplar fliegt rheinaufwärts. 4. April 1909. Bei „Schaarenbächli“ angetroffen. 20. Februar 1910